



PRÉPARATION DE LA RENTRÉE SCOLAIRE DE SEPTEMBRE

Compte rendu de visioconférence

du vendredi 19 juin 2020 à 11h30

- Pour le ministère :**
- Isabelle Bourhis, Conseillère sociale, partenariats et vie scolaire
(le ministre ne viendra pas, il retenu à la commission Défense)
 - Christophe Gehin, chef de service du budget et des politiques éducatives territoriales
- Pour le SNALC :**
- Jean-Rémi Girard, président
 - Toufic Kayal, Philippe Frey et Marie-Hélène Piquemal, vice-présidents
 - Sébastien Vieille, secrétaire national à la pédagogie

Pour le ministère, Isabelle Bourhis évoque les deux dernières phases de l'après-confinement : l'été et la rentrée, particulière compte tenu de l'évolution des apprentissages, du décrochage de certaines élèves. La Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) a mené plusieurs consultations avec les organisations syndicales représentatives.

Plusieurs scénarios sont envisagés pour préparer la rentrée : un scénario « normal », sans circulation du virus ; des scénarios avec des clusters voire épidémie plus généralisée, nécessitant d'autres méthodes de travail et approches avec les élèves, et donc l'anticipation de ces situations.

Sur le plan de la méthode, le ministère poursuit les cycles de rencontres et d'échanges avec les parents d'élèves, les élus lycéens et collectivités (maires, départements, régions) pour produire **fin juin une circulaire de rentrée avec des objectifs et éléments de cadrage national.**

Des élèves à la rentrée devront faire face à des difficultés de tous ordres, surtout avec les conséquences économiques à venir, certains auront aussi besoin de « se socialiser » ; les apprentissages n'ont pas avancé pour tous de la même façon. Le ministère doit trouver les outils à mettre en place et travailler sur l'organisation. On est en train d'identifier aujourd'hui les décrocheurs : un peu moins de 40% des établissements ont déjà répondu. Des jeunes de lycée et collège étaient déjà décrocheurs avant le confinement ; d'autres n'ont pas suivi l'enseignement à distance pour des raisons diverses mais vont revenir ; et puis il y a ceux pour lesquels le confinement a entraîné un vrai décrochage. Un suivi très précis a été mis en place en amont pour identifier chaque situation, grâce au travail notamment des établissements, des psy-EN, des CIO... pour repérer et aider pendant l'été les volontaires. Ensuite, le ministère a écrit aux recteurs et aux préfets pour coordonner le travail entre l'EN et les missions locales pour accompagner les décrocheurs dans le cadre de l'obligation de formation 16-18 ans, afin de trouver des alternatives de

formation et de parcours. En somme, tous les leviers sont actionnés pour repérer chaque jeune et trouver avec lui la meilleure solution.

Pour cette rentrée, il s'agit aujourd'hui d'aborder trois domaines : pédagogique, modalités d'apprentissage, organisation – et d'entendre vos propositions.

Pour le SNALC, Jean-Rémi Girard remercie le ministère de cette invitation pour préparer cette rentrée, ainsi que nous l'avions demandé à de très nombreuses reprises, et évoque un échange construit et riche avec Edouard Geffray (DGESCO) où des propositions ont été formulées par le SNALC, notamment sur les domaines cités.

Sur le bâti scolaire, notamment dans les écoles primaires, il faut que celui-ci soit de qualité afin de permettre de répondre à un besoin de distanciation dans l'utilisation (sanitaires notamment). C'est le point le plus urgent, prioritaire à long terme.

Sur le plan matériel de l'équipement, vu qu'on peut se trouver dans des situations où on a besoin de travailler à distance, du moins ponctuellement, il faut avancer sur la question de l'équipement pour les personnels et les familles : on ne peut pas compter sur le matériel propre de chacun, tant en outils qu'en connexion, ça ne satisfait pas et en plus ça crée des tensions et des inégalités. Cela relève certes en partie des collectivités mais c'est aussi le rôle de l'État de s'en occuper, sans se contenter de « plans locaux ». Les outils doivent être utiles, adaptés et pratiques (oublier les tablettes pour des lycéens). Pour les personnels, cela peut se traduire par une prime d'équipement, ou un crédit d'impôt... plusieurs solutions doivent être à l'étude.

Sur les personnels sociaux et de santé, la problématique est récurrente dans l'EN : la crise devrait enfin permettre une prise de conscience collective sur l'insuffisance de l'effectif de ces personnels. L'offre métier doit être revue et plus attractive.

Sur les lieux d'accueil, pour les scénarios plus pessimistes (clusters, épidémie...), le SNALC a proposé de recenser les capacités à mettre en place des lieux qui ne soient ni l'établissement ou l'école, ni le domicile familial, pour pouvoir suivre un « enseignement à distance » : cette possibilité a manqué lors du déconfinement progressif. Si l'éducation est en effet une priorité de la nation en tout temps, y compris en temps de crise, l'ensemble de l'État doit être en mesure de proposer cet accueil quand les contraintes sanitaires ne permettent pas d'accueillir tout le monde à l'école. Si les réalisations peuvent se faire à l'échelon local, l'impulsion doit cependant provenir de l'État.

Sur le plan pédagogique, le SNALC n'est pas demandeur d'une batterie de tests supplémentaires à la rentrée pour évaluer les élèves : c'est du temps perdu. Il ne s'agit pas de supprimer les évaluations mais d'en aménager les modalités, très chronophages (en et hors classe), de les rendre toutes ou parties facultatives, de les proposer comme simples outils. **Le SNALC demande une forme d'allègement de ces évaluations.** La circulaire de rentrée, plus importante cette année, pourrait évoquer ce point. Nous souhaitons pouvoir faire des remarques sur le contenu. Il faut laisser les équipes s'organiser.

Sur les réunions de préparation, souvent en fin d'année, du fait qu'il y a habituellement moins d'élèves présents, on peut organiser plus de rencontres en interne. Avec l'annonce de la reprise du 22 juin et le risque de retour massif, les équipes pourraient être privées de ces temps de concertation et de préparation. Or, les équipes saturent, on ne veut pas jouer les prolongations dans l'état de fatigue actuel, particulièrement pour les directeurs d'école et les chefs d'établissements qui en sont à leur 3^e organisation de reprise. **C'est un point d'alerte pour le SNALC : les directeurs et les personnels de direction sont dans une position de forte fragilité et pour beaucoup, d'épuisement**, cela se ressent dans l'ambiance globale. Ce n'est clairement pas le moment de leur demander de remplir des enquêtes.

SNALC. De l'école au supérieur

Sur les articulations entre niveaux, il faut proposer un outil pour fluidifier les liaisons entre GS-CP, CM2-6^e et 3^e-2^{de} sous une forme très simplifiée. Les collègues des niveaux précédents pourraient indiquer les points abordés ou non, ce qui sera utile pour les professeurs de CP, 6^e, 2^{de}. On sait que les élèves se répartissent entre différents établissements, mais on doit pouvoir indiquer librement cet état, à travers un espace d'expression libre, accessible, sans tomber dans le tableau du socle à multiples compétences et infinies cases à cocher, etc. La circulaire de rentrée pourrait prévoir de dédier un temps dans la prérentrée pour que l'équipe pédagogique puisse faire le travail de lien en interne et bâtir la suite sur du solide.

Sur l'évaluation et le décrochage, il faut relativiser très légèrement : il y a toujours eu une habitude des enseignants à évaluer les élèves qui arrivent et qui ne maîtrisent pas forcément tous les acquis qu'ils sont censés avoir. Les pratiques pédagogiques ne sont pas tellement différentes, on saura s'adapter sans devoir se réinventer complètement. En revanche, cela nécessite du temps : les effectifs réduits, l'accompagnement personnalisé qui se réduisent ou ont disparu, par exemple avec la réforme du lycée, auraient ici permis de mieux faire ce travail avec les élèves.

Sur les programmes, et leur allègement ou aménagement : c'est compliqué de mener une réflexion nationale d'autant que les trous dans la raquette ne sont pas les mêmes ici ou là. À ce titre, la logique de progression par cycle accentue hélas encore plus les disparités. Il faudra cependant des consignes pour que les corps d'inspection fassent preuve d'indulgence, notamment pour ce qui est de « finir impérativement » des programmes, avec des appréciations qui pourraient avoir des répercussions sur les rendez-vous de carrière.

Sur les classes à examens en revanche, difficile de faire l'impasse. Pas forcément en 3^e vu le fonctionnement du brevet, mais des consignes pourraient être suggérées aux concepteurs de sujets, ainsi qu'un programme limitatif pour les épreuves terminales, à l'instar de ce qui est envisagé pour les épreuves de spécialités l'an prochain au lycée GT. Il pourrait ainsi être pertinent de retirer quelques points pour éviter la course contre la montre dans la préparation de l'épreuve du brevet, voire la mise en situation d'échec pour des élèves qui n'auraient pas pu traiter tel ou tel point du programme.

Le SNALC est beaucoup plus inquiet sur le lycée général et technologique car on n'a pas de point de comparaison ; c'est l'inconnu, surtout en T^{le} générale avec la mise en œuvre très problématique de l'épreuve de spécialités au mois de mars. L'abrogation de la réforme du lycée eût été salvatrice... Il faut revoir les programmes d'épreuves de spécialités à la baisse. Dans le contexte actuel, exceptionnellement et compte tenu du calendrier de *parcoursup* très peu flexible, les notes de ces épreuves ne devraient finalement pas figurer dans *parcoursup*. Beaucoup de spécialités sont organisées sur 2 ans, où la 2^e année s'appuie sur les acquis de la 1^{re}, surtout en scientifique. En l'état, le statu quo est impossible : il faut évoluer.

Sur les stages de remise à niveau, devoirs faits, etc. à la rentrée (pas pendant les vacances) le SNALC est favorable à ces dispositifs à la rentrée. Toutefois, tant qu'on est sur le volontariat des familles, on ne touchera pas les élèves décrocheurs ; ces dispositifs ne trouvent pas toujours le public qu'on souhaiterait qu'ils trouvent. On n'a jamais résolu l'intégralité du décrochage scolaire par des dispositifs sur la base du volontariat.

Sur le dispositif 2S2C, nous avons eu une audience avec des députés à l'Assemblée nationale. Pour nous, ce dispositif était censé répondre à une situation exceptionnelle ; au SNALC, on est très attaché aux enseignements EPS, comme artistiques. Le temps scolaire, c'est le temps de l'école, de l'Éducation nationale. Nous ne sommes pas du tout favorables à prolonger le dispositif 2S2C - ou quelque chose d'autre de cette nature - sur le temps scolaire ; ces accompagnements et soutiens doivent rester hors temps scolaire.

Sur les ressources à disposition des professeurs, le SNALC regrette un trop grand éparpillement : Eduscol, Canopé, CNED, chaque site rectorat... en plus des manuels scolaires. On a besoin d'une forme de centralisation : même si l'hébergement se fait sur des sites distincts, on passerait par un portail unique et

SNALC. De l'école au supérieur

clairement identifié pour y accéder (de type www.continuitepedagogique.fr). Les enseignants ne sont pas forcément demandeurs de « cours », ils préfèrent les fabriquer eux-mêmes pour des raisons évidentes. La classe virtuelle et ses ersatz ont été très utilisés, d'autant que l'interface a été améliorée. Mais les ressources du type « *ma classe à la maison* » sont de fausses bonnes idées. Les enseignants préfèrent avoir accès à des documents, vidéos, synthèses... mais pas des cours clé-en-main, qui peuvent représenter beaucoup de temps passé à leur élaboration pour un résultat décevant. Le travail peut être de qualité mais les objets produits ne provoquent pas une appropriation.

À propos du CNED, on a connu des soucis avec le tableau interactif, qui doit être plus fonctionnel, fondé sur une sorte de fichier Word exportable en PDF pour éviter aux élèves de devoir faire des captures d'écran. Dans cet outil, il faudrait intégrer également des tracés de forme, des insertions diverses afin de le rendre plus efficient pour toutes les disciplines.

Sur l'enseignement mixte en simultané, avec une partie des élèves en présence, l'autre partie à distance avec le même professeur, le SNALC est complètement défavorable. Il est très compliqué pour le professeur de passer de l'un à l'autre. En classe virtuelle, on ne sait d'ailleurs pas forcément qui est derrière l'écran.

Sur la voie professionnelle et l'alternance, l'inquiétude porte sur les élèves en alternance non arrivés à son terme pour permettre l'obtention du diplôme. Il faut réfléchir à une plus grande ouverture en CAP, Bac pro et BTS pour ces étudiants.

Sur les enseignements optionnels, les enseignants concernés n'ont pas été en mesure d'en faire la promotion comme chaque année. Par conséquent, on redoute une baisse d'effectifs à la rentrée, notamment en langues anciennes (auxquelles tient le SNALC même s'il est le seul). Dans la circulaire de rentrée, il faudrait pouvoir enregistrer des inscriptions en option y compris après la rentrée pour récupérer des élèves qui seraient motivés mais ne se seraient pas inscrits par défaut d'information. Nous avons conscience de la difficulté à prendre en compte ce choix tardif dans les emplois du temps, mais il en va de la survie de certaines options à la rentrée prochaine.

Pour le ministère, Isabelle Bourhis remercie le SNALC de cet exposé très complet, et répond point par point.

Sur le bâti scolaire, la question est au cœur des préoccupations, on partage la nécessité de travailler avec les collectivités. Toutefois, ce bâti ne va pas évoluer cet été, mais sur moyen terme. On a créé une cellule « bâti scolaire » avec un ingénieur. On sait que les conditions d'accueil non satisfaisantes ont des répercussions sur l'accueil des élèves. Nous menons aussi une réflexion sur le mobilier, avec notamment l'installation de tables individuelles plutôt que doubles, pour faire évoluer les structures dans des conditions de travail réalistes pouvant prendre en compte la distanciation. La question est également posée en temps de canicule. La Secrétaire générale mènera une équipe chargée de ces questions, en lien avec les organisations syndicales.

Sur les équipements pour les personnels, on sait très bien qu'on ne va pas pouvoir dire dès demain à un million de personnes qu'on est en capacité de les équiper pour le mois d'octobre, mais on travaille sur cette question, sur cette doctrine et la façon d'équiper les personnels.

Pour les familles, on a tenté d'apporter des solutions rapides pendant la crise, notamment avec la poste. C'est un réel enjeu, notamment pour les états généraux du numérique. On y réfléchit au-delà du système éducatif, en interministériel, pour aider au mieux les familles en équipement et en accès.

Sur les personnels sociaux et de santé (le ministre les a rencontrés), en termes de communication, on a été attentifs à l'apport de ces personnels, de sorte qu'il y ait aussi une justice pour ces personnels au quotidien et sur la gestion de la crise. En termes d'attractivité, on a essayé, notamment pour les médecins, de rendre la profession plus attractive, de manière financière notamment.

SNALC. De l'école au supérieur

Sur la capacité à recenser plus de lieux d'accueil, autres que EN, Christophe Géhin précise qu'il ne s'agit pas de fixer un cadre rigide depuis Paris, qui n'aurait aucun sens, mais de définir le champ des possibles sans autocensure pour que les équipes localement se sentent ouvertes pour aller à la recherche de ces nouveaux locaux, soit au sein de l'établissement hors salle de classe, soit hors de l'établissement : des salles des fêtes, salles polyvalentes en lien avec les collectivités, de façon sécurisée et en sachant que ça pose d'autres questions en termes de responsabilités, sur le chemin entre l'école et le lieu par exemple.

Sur les tests, l'idée n'est pas de les multiplier mais ceux qui sont mis en place en CP, CE1, 6^e, 2^{de} sont plus que jamais nécessaires. Ils sont améliorés chaque année depuis leur conception. Il est normal de pouvoir aboutir à des modalités les plus simples possibles : en ce sens, nous avons fait beaucoup d'effort notamment après les rencontres avec les organisations syndicales. Ces tests doivent aider les professeurs et non juger ou sanctionner. Avec la DEPP, on aura une discussion sur ces tests de rentrée, un lien a été fait avec les chefs d'établissement et nous allons envisager de le faire aussi avec les organisations syndicales.

On entend la demande et le besoin de modalités souples, d'améliorations - ce que l'on fait en termes de contenu et de modalités à chaque session.

Sur la circulaire de rentrée, avec une importance particulière cette année, on construit en rassemblant les matériaux et on a entendu votre demande.

Sur votre point d'alerte sur les directeurs, on reste humbles, sans solution miraculeuse. On a essayé de construire avec un fil conducteur pour maintenir l'école et s'adapter, en dépit des consignes sanitaires qui nous sont imposées : chaque journée d'école récupérée est importante. On navigue à vue en faisant de notre mieux, sans solution miraculeuse et en acceptant avec humilité les difficultés sur le terrain. Mais le message reste clair vis-à-vis de la population : l'école est importante. Le ministre a toujours souligné la qualité, l'ingéniosité, l'engagement et la réactivité des professeurs dans cette période. C'est vrai que les directeurs et chefs d'établissement ont été soumis à des étapes successives qui ont demandé beaucoup d'adaptation.

Sur les articulations entre niveaux, vos propositions sont intéressantes pour fluidifier le lien de façon simple sans devoir cocher 50 000 cases, histoire de s'entraider pour préparer les choses. Nous allons transmettre et réfléchir à ces besoins d'articulation.

Sur les programmes, on n'est pas sur un allègement des programmes mais plutôt, sur la 1^{re} période de l'année, comment être exigeant en s'adaptant à des manques ? D'où la nécessité de transmission. On s'interroge sur le « comment » et les moyens : les moyens non utilisés, notamment en HSE, seront reversés sur le 1^{er} trimestre, en donnant la main aux chefs d'établissement pour organiser de l'accompagnement, des devoirs faits. Comment en 4 mois être le plus efficace possible avec les moyens dont on dispose ? Par exemple, en 6^e, le cas des grosses difficultés de lecture, sans amoindrir l'importance des autres enseignements, est prioritaire. Va-t-on recourir aux équipes SEGPA ? Des PE pourraient intervenir auprès des jeunes publics de 6^e ? On n'a pas de réponse, on cherche les moyens de répondre et combattre les inégalités scolaires.

Sur les inquiétudes à propos des examens, elles sont partagées, notamment pour les enseignements de spécialités en T^{le}.

Sur la notion de décrochage et de volontariat, ça rejoint l'une de nos préoccupations. Que voulez-vous dire en évoquant les « limites du volontariat » ?

Le SNALC répond en distinguant le structurel et le conjoncturel : raccrocher sur la lecture en 6^e, c'est déjà très tard d'un point de vue structurel. Mais d'un point de vue conjoncturel, les enseignants de français sont en capacité d'apporter des éléments pour peu qu'ils puissent disposer de petits groupes par exemple. Le SNALC ne souhaite pas qu'on demande aux PE, déjà très occupés, de venir faire du rattrapage en 6^e. Sur les heures

SNALC. De l'école au supérieur

d'accompagnement et la limite du volontariat : il faut que l'heure soit imposée, et non au bon vouloir. Les équipes savent quels élèves en tireront profit. Parfois, l'absence d'un élève relève d'une décision autre que celle de l'élève, parfois c'est la famille qui ne veut pas, ne peut pas... Il y a des moments où l'institution doit pouvoir imposer pour éviter d'aggraver l'échec.

Le ministère précise que la priorité structurelle est faite au 1^{er} degré : moyens, effectifs allégés (éducation prioritaire, grandes sections, CP, CE1) pour une formation solide sur les fondamentaux et éviter des lacunes à l'arrivée en 6^e que tous les efforts au collège ne pourront pas rattraper. Sur le plan conjoncturel, les jeunes fragiles de CM2 seront encore plus fragiles en 6^e devront bénéficier de ces dispositifs. Devoirs faits : les élèves y vont en moyenne 2 fois par semaine.

Sur le 2S2C, il était important de pouvoir permettre à des enfants de renouer avec leurs pairs. Le dispositif 2S2C visait à cela, et aussi à aider les gens à aller au travail et recevoir leurs enfants quand l'école était elle-même limitée.

Sur les ressources à centraliser et organiser, on entend. Sur les classes virtuelles, « *ma classe à la maison* » a été très utilisée malgré les critiques, par les professeurs et par les élèves. Objectivement il faut analyser ce qui fonctionne ou non. Nous vous donnerons des chiffres là-dessus. Sur les outils du CNED à améliorer, envoyez-nous vos propositions et nous ferons suivre au CNED. Le SNALC répond que c'est en cours.

Sur la voie pro et l'alternance, on devra travailler en amont et en aval sur la manière d'accompagner les jeunes qui demandent un 1^{er} vœu en apprentissage. On améliore les pistes avec le ministère du travail pour que les acteurs économiques puissent répondre et les suivre. Il y aura des déçus en bout de chaîne qui seront accueillis dans nos formations.

Sur les options, on ne peut pas refaire les emplois du temps à la rentrée, comme vous l'avez souligné. Le SNALC rappelle qu'il s'agit de pouvoir faire passer un message sur la possibilité de faire une inscription à la rentrée.

Pour le SNALC, Marie-Hélène Piquemal